# RÉPONSES: questionnaire réglementation



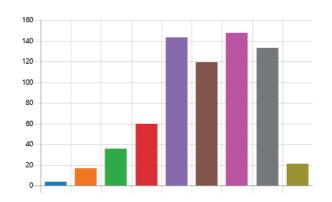






## 2. Quel est votre âge?





#### 3. Achetez-vous une carte de pêche en Aveyron?





Oui, seule bonne réponse

5

#### 4. La réglementation générale de la pêche s'applique sur les cours d'eau de 1° Catégorie ?





Oui, la réglementation s'applique en 1° catégorie

#### 5. La réglementation générale de la pêche s'applique sur les eaux closes ?





NON, l'eau et le poisson appartiennent au propriétaire du plan d'eau.

#### 6. Si un cours d'eau n'est cité dans aucun arrêté, est-il classé?



En 1° catégorie, dans l'arrêté on cite les cours d'eau de 2° catégorie (moins nombreux), le reste est en 1° catégorie (sauf eau close).

7. Quel nombre de lignes peut utiliser un pêcheur en 2° catégorie?

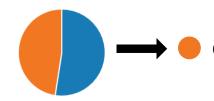




Réglementation général, 4 lignes en 2° catégorie et spécifique à l'Aveyron en petit plan d'eau, 2 lignes

8. Sur le lac de Pareloup qui est 2° catégorie, un pêcheur utilise 4 balances et 3 cannes. Est-il en infraction ?





NON, maxi 4 cannes et 6 balances, on peut cumuler les deux.

9. Sur le lac de Pinet qui est en 2° catégorie, un pêcheur ayant acquitté sa cotisation pour la protection du milieu aquatique utilise un petit filet pour pêcher des gardons. Est-il en infraction?

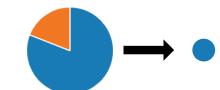




OUI, pas de filet dans le département de l'Aveyron.

10. Sur la rivière Aveyron, un pêcheur a repéré un silure. Estimant que celui-ci fait beaucoup de dégâts, il décide d'employer sa gaffe pour l'attraper et le sortir de l'eau. Est-il en infraction?





OUI, à la pêche, les poissons doivent être pris par la bouche

### 11. Quel est le quota truites « quasi général » à respecter en Aveyron en 2024?

10 truites par jour/pêcheur 42
6 truites par jour/pêcheur 559
3 truites farios et 7 truites arc-... 75



12. Le matin de l'ouverture de la pêche en 1° Catégorie, un pêcheur capture et conserve sur le Tarn en aval de Millau 1 truite et 1 brochet. Est-il en infraction ?

Oui413Non260



13. Quelle est la taille légale de capture en Aveyron du brochet :





14. Quelle est la taille légale de capture en Aveyron du sandre :





15. Quelles sont les tailles légales de capture en Aveyron de la truite?

18, 20 et 23 cm 126 20 et 23 cm 407 23, 27 et 30 cm 42 23 cm 100



Truite, 20 et 23 cm en Aveyron

16. Deux carpistes soucieux de ne pas déranger les pêcheurs de carnassiers s'installent et pêchent dans une réserve à sandre le 31 mars au lac de Castelnau-Lassouts-Lous classé en 2° catégorie piscicole. Sont-ils en infraction ?



NON, c'est un piège, les réserves temporaires sont actives du 1° lundi d'avril au 2° vendredi de juin

17. Ces mêmes pêcheurs attrapent au cours de la nuit, une belle carpe de 25 Kg qu'ils conservent toute la nuit pour prendre des photos au petit matin. Sont-ils en infraction?



18. Deux jeunes pêchent aux leurres dans le no kill truite en 2° catégorie à Laissac sans ardillon avec un seul hameçon, après avoir pris quelques belles farios aussitôt remises à l'eau, ils attrapent une arc-en-ciel qu'ils tuent et donnent à un passant car cette truite a été lâchée et n'a rien à faire dans un no kill. Sont-ils en infraction?



19. Comme chaque année, un pêcheur millavois fait son ouverture sur la rivière Tarn en 1° Catégorie juste en amont de Millau, il a l'habitude de pêcher à l'asticot sans amorcer. Est-il en infraction?

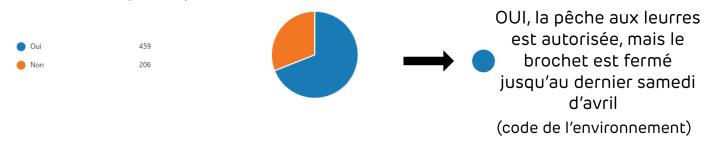


20. Sur le lac de Sarrans en 2° catégorie, dans le Cantal mais géré par la fédération de l'Aveyron, est-il autorisé de pêcher le brochet le 15 avril ?

NON, la pêche aux leurres est autorisée, mais le brochet est fermé jusqu'au dernier samedi d'avril (code de l'environnement)

(si vous capturez un brochet vous devez immédiatement le remettre à l'eau)

21. Sur ce même lac est-il possible de pêcher avec des leurres à la même date?



(si vous capturez un brochet vous devez immédiatement le remettre à l'eau)

22. Le 8 janvier 2024, 2 pêcheurs sur le lac de Pont de Salars en 2 ° catégorie ont pris et conservé 3 brochets. Sont-ils en infraction ?



23. Le 6 mars 2024, avant l'ouverture de la 1° catégorie, un pêcheur prend et relâche des truites arc en ciel au poisson nageur sur le Lot à Espalion. Est-il en infraction ?



24. Un peu plus loin, un autre pêcheur les conserve pour les manger le soir même. Est-il en infraction ?



25. Pendant les vacances de juillet, une famille au bord de l'eau est en train de pêcher des écrevisses. Les 2 enfants ont leur carte de pêche, le papa ( sans carte de pêche) manipule les balances car les enfants sont trop petits pour le faire. Est-il en infraction ?



26. Deux pêcheurs de la Nièvre qui ont acheté une carte de pêche interfédérale pêche le sandre sur le Lot à St Geniez en 2° catégorie au mois de février. Ils pêchent au leurre souple et sont ravis de pouvoir pratiquer cette pêche en Aveyron. Sont-ils en infraction?



# CONCLUSION

Seules 2 questions ont obtenu 100% de réponses correctes (enfin on suppose) car il s'agit du sexe et de l'âge. Dès la question 3, les difficultés commencent puisque vous êtes plus de 10% à ne pas avoir pris la carte de pêche dans le bon département...

Trêve de plaisanterie, ce questionnaire nous montre toute les difficultés que nous avons à vous informer sur la réglementation. Notre travail de simplification des dernières années n'est pas suffisant dans un contexte où de nouvelles réglementations apparaissent dans d'autres départements, où le code de l'environnement s'impose à nous alors que certaines mesures n'ont jamais prouvé leur efficacité et restent imcompréhensibles.

Nous devons bien prendre conscience que la réglementation s'applique à tous les pêcheurs, confirmés comme débutants et pour ces derniers, nous nous devons de faire des efforts pour leur rendre notre loisir plus accessible.

MERCI aux 681 personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.



